



SMAST CGT

<http://smast-cgt.fr/>

**Commission administrative paritaire (CAP)
des attaché.e.s d'administration de l'Etat**

Compte rendu de la séance du 15 décembre 2016

La séance est ouverte par le directeur des ressources humaines, président de la CAP des AAE.

La CGT fait une déclaration liminaire concernant un attaché HC de la DGCS.

« M. le directeur, chers camarades, chers collègues, la CGT souhaite intervenir aujourd'hui en liminaire de cette CAP pour vous alerter sur le cas d'un chef de bureau, attaché HC en poste au SDFE de la DGCS.

Vous le savez, nos organisations - et la médecine du travail - vous alertent depuis longtemps sur la maltraitance au travail dans nos services, et tout particulièrement au SDFE de la DGCS, un phénomène qui touche bien sûr aussi les attachés. Aujourd'hui, la coupe est pleine !

Le 14 octobre, après des mois de pressions, mesures vexatoires, etc. pour l'obliger à se démettre, ce chef de bureau, un cadre extrêmement apprécié par ses agents et dans la direction, qui a fait la preuve de ses compétences professionnelles (la DGCS a soutenu et obtenu son passage à la hors classe du grade d'attaché en 2015), reconnu travailleur handicapé (RQTH), prend connaissance d'un courriel extrêmement violent envoyé par sa cheffe de service la veille (à 23h47) au moment où il doit se rendre dans une importante réunion où il doit notamment intervenir. Suite à une grosse montée de tension et au bord du malaise, sur conseil du BRHAG, il se rend à l'infirmerie. Un rendez-vous est fixé à la médecine du travail.

Lors de ce rendez-vous, le 18 novembre, le chef de bureau relate sa situation, qui aussi est celle d'autres agents de ce service, qui est connue de la DRH et de la DGCS, et que nous

dénonçons depuis des années dans différentes instances ! La médecine du travail organise alors une réunion avec la DGCS (cette démarche avait déjà été faite en avril 2015 sans résultat probant). La date est fixée au 6 décembre et inscrite à l'agenda.

Le 29 novembre dans l'après midi, la cheffe du service envoie un SMS au chef de bureau - qui est en formation - pour lui demander de la rappeler « au sujet de sa situation RH ». Le lendemain, elle débarque dans le bureau du chef de bureau pour lui annoncer que le poste de chef de bureau qu'il occupe allait être offert à un lauréat du tour extérieur administrateur civil début septembre 2017. La ci-devante ajoute de manière magnanime que s'il se trouve un poste avant cette date, il serait dispensé de venir et que le bureau s'organiserait en conséquence jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de bureau.

De la à voir une relation de cause (un agent dénonce la maltraitance dont il est victime) à effet (on se débarrasse de lui comme d'un vulgaire mouchoir pour le remplacer par un tour ex), il n'y a qu'un pas. Nous pouvons témoigner de la maltraitance qu'a subi cet agent - et certains de ses collègues - depuis des mois, dans un service surchargé sans aucune organisation du travail. De toute évidence on a cherché à se débarrasser de lui ! Et faute de n'avoir pas réussi à le faire démissionner, sa hiérarchie entend le congédier aujourd'hui comme un laquais ! C'est inacceptable.

La CGT demande instamment à la DRH de mettre un terme à cette situation inique et qu'elle maintienne le chef de bureau sur le poste qu'il occupe. A défaut de quoi la CGT saisira la ministre compétente. »

ASSEMBLEE PLENIERE (LES 3 GRADES)

Approbaton des procès-verbaux des séances précédentes : les procès verbaux des séances des 15 décembre 2015 et 4 février 2016 ont été approuvés à l'unanimité.

Examen de la liste d'aptitude au grade d'attaché d'administration de l'Etat 2017

2053 promouvables et 208 proposé.e.s pour 22 postes sur la short list (5 en AC, 9 pour les ARS, 6 pour les DRJSCS et 2 pour les DIRECCTE.

L'année dernière, la CGT demandait à ce que pour un certain nombre de nos collègues attaché.e.s en fin de carrière une promotion « bâton de maréchal » soit prévue par la DRH, comme cela a été longtemps la tradition. L'administration admettait qu'il s'agissait désormais d'un « petit vivier ». La CGT demandait donc qu'une analyse et qu'un geste soit fait pour ce « petit vivier » au cas par cas. Il s'agissait en effet de permettre à nos collègues de **partir à la retraite dans de meilleures conditions financières et avec un signe de reconnaissance morale de la part de l'Administration pour les services rendus.**

Rien n'a été fait !!! L'ensemble des organisations reviennent sur cette question. L'administration nous indique que l'un des critères retenus est maintenant de pouvoir développer une carrière dans le corps des AAE, ce qui exclu de fait celles et ceux qui ont 60 ans et plus ! C'est une manière peu honorable de stigmatiser les « séniors ». Cette position est discriminatoire et tourne le dos à la légalité, au label « diversité » et au discours de nos ministères d'être exemplaire en ce domaine. La CGT a en séance vertement dénoncé cette attitude..

La CGT a aussi dénoncé le peu de cas qui a été fait des régions fusionnées qui ont payé un lourd tribut lors de la réorganisation territoriale.

La CGT a obtenu sur la base de ces deux séries de critiques qu'une mention très spéciale pour 2017 soit inscrite au procès-verbal de séance pour les agents suivants qui n'ont nullement démérité :

- Catherine Lehmann (DAEI) ;
- Denise Otamendi (DGCS) ;
- Christophe Chalvet (DSI) ;
- Marie-Chantal Plaut (DGS) ;

- Marie-Carmen Ferrer (ARS Occitanie) ;
- Catherine Delclos (ARS Occitanie) ;
- Elisabeth Chaume (ARS Nouvelle Aquitaine) ;
- Geneviève Lefevre (ARS Normandie) ;
- Ali Nouna °(ARS Normandie) ;
- Josiane Girard (ARS Bourgogne Franche Comté) ;

- Claude Creach' Cadic (DRDJSCS Bretagne) ;
- Christine Silvert (DRDJSCS Corse) ;
- Franck Limare (DRHIL Ile de France).

La CGT aurait voulu rajouter plus de noms mais elle s'est trouvée face à un refus de l'Administration.

Il convient d'ajouter que l'ensemble des agents précités ont tous été proposés n° 1 de leurs directions en administration centrale et de leurs directions régionales. L'Administration ne pourra pas les passer à nouveau à la trappe à l'avenir.

La CGT rappelle que le règlement intérieur de la CAP des AAE prévoit notamment que la fixation des agents retenus dans le cadre des listes d'aptitude doit se faire de manière consensuelle entre l'Administration et les élus du personnels. La CGT s'astreint dans ce

cadre à ne présenter et soutenir que des dossiers solides. Les dossiers précités étaient des dossiers sérieux et solides.

Ont été promus néanmoins dans le corps des AAE par voie de liste d'aptitude les agents dont les noms suivent (beaucoup d'entre eux appuyés à leur demande par la CGT) :

Identités	Affectations
Stéphane Camara	DGOS
Isabelle Herbreteau	DGEF (Intérieur)
Jacqueline Goupil	Division des cabinets
Christine Kwasek	DFAS
Bernard Pivetta	DRH
Florent Revardel	ARS Centre Val de Loire
Marie-José Cristofari	ARS Corse
Caroline Girod	ARS Bourgogne Franche Comté
Josiane Girard	ARS Bourgogne Franche Comté
Isabelle Meriot	ARS Grand Est
Nicole Zeau	ARS Pays de Loire
Geneviève Raidin	ARS PACA
Gérald Macoine	ARS Ile-de-France
Vincent Bouche	ARS Hauts-de-France
Nita Figaro	DJSCS Guadeloupe
Emmanuel Martins	DRDJSCS Normandie
Maryvonne Ponard	DRDJSCS Ile-de-France
Valérie Bouthinon	DRDJSCS Nouvelle Aquitaine
Jean-Claude Agulhon	DRDJSCS PACA
Jean-François Maillot	DJSCS Réunion
Françoise Testini	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes
Stéphanie Arnal	DIRECCTE Ile-de-France

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 1 (AAE + APAE)

Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat.

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'accueil des collègues dont les noms suivent :

Identités	Corps d'appartenance	Affectations
DHESSSE Alexandre	CEPJ	DDCS du Pas-de-Calais
POLI Flore	CEPJ	DJSCS Réunion
SONNET Roch	Ingénieur d'étude	INJEP
MDJASSIRI Mohamadi Ali	Attaché territorial	ARS Océan Indien
FABRE Claire	Attachée territoriale	DGCS
COQUIDE Arnaud	Ingénieur territorial	DFAS
REMOND Jean-Philippe	Attaché territorial	DDCS Meurthe et Moselle

La CGT a vérifié à cette occasion que l'accueil en détachement ne se faisait pas au détriment de candidatures internes et notamment au détriment de collègues du corps des AAE. Il n'y a que 2 cas (DGCS et DDCS 54) où le cas s'est posé. La CGT a critiqué la politique à court terme des chefs de service recruteurs qui priorisent l'employabilité immédiate sur la vocation du corps à occuper tout type de fonctions généralistes offert à la vacance. En cas de non employabilité immédiate, la formation et l'apprentissage sur le tas sont là pour y suppléer.

La CGT a par ailleurs critiqué le mode de recrutement par voie de détachement pratiqué par la DGCS, consistant à n'accueillir en détachement que pour un an, ce qui correspond à une forme inavouée de flexibilisation des emplois et ne peut conduire qu'à de la désespérance et à de la souffrance au travail.

Enfin, s'agissant des CEPJ, l'Administration a précisé sa doctrine s'agissant de l'accueil dans le corps des AAE des CEPJ. Cette doctrine se réduit à 3 principes : pas d'intégration directe immédiate ; passage obligé et préalable par le détachement ; le détaché doit postuler sur des fonctions supports.

Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat après détachement :

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'accueil des collègues dont les noms suivent :

Identités	Corps d'appartenance	Affectations
AUTES Erwan	Attaché territorial	ARS Nouvelle Aquitaine
PROUTEAU Thomas	Attaché territorial	DDCSPP Doubs
LEFEVER Christelle	Attachée hospitalière	ARS Grand Est
BOURESAS Fadila	Attachée territoriale	DDCSPP Haut-Rhin
NICOLLET Zhou	Attaché territorial	ARS Auvergne Rhône Alpes
MICHAUT Samuel	Attaché territorial	DDCS Côte d'Or

Examen des demandes d'intégration directe dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat

La seule demande présentée dans ce cadre n'a pas été retenue, l'intéressée ne remplissant pas les conditions.

La CGT a porté à la connaissance de l'Administration la demande d'intégration dans le grade d'AAE d'une agente, assistante ingénieure de recherche et de formation, exerçant des fonctions support (assistante à la cheffe de la section d'appui et de contrôle interne au bureau d'appui à la gestion et aux opérations de rémunération) à la DRH. La CGT a fait valoir que le niveau de statut de l'intéressée, la nature de ses fonctions (identiques à celles prévues par les textes portant statut particulier des AAE) prédisposaient l'intéressée à intégrer le grade d'AAE. L'Administration a invité la CGT à la saisir par écrit, ce point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour de la séance. La CGT ne manquera pas de répondre à l'invitation de l'Administration pour obtenir gain de cause.

Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché d'administration de l'Etat

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'accueil des collègues dont les noms suivent :

Identités	Structures d'origine	Affectations
DARGON Thibault	Chambre régional des comptes	MNC Fort de France
MORICET Gaétan	SGG	DRH
PIANEZZE Mathieu	Ministère de l'éducation	SG-SHFDS

La CGT a vérifié à cette occasion, comme elle l'a fait pour les accueils en détachement, que l'accueil dans le cadre du CIGEM ne se faisait pas au détriment de collègues du corps des AAE. Il n'y a eu qu'un seul cas (MNC Fort de France) où le cas s'est posé. La CGT a là aussi critiqué la politique à court terme des chefs de service recruteurs qui priorisent l'employabilité immédiate sur la vocation du corps à occuper tout type de fonctions offert à la vacance aux AAE. En cas de non employabilité immédiate, la formation et l'apprentissage sur le tas sont là pour y suppléer.

Examen des mutations avec changement de résidence pour le grade d'attaché d'administration de l'Etat

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'accueil des collègues dont les noms suivent :

Identités	Structures d'origine	Affectations
SERRE Chantal	DFAS	ARS Guadeloupe
MAUBRUN Cindy	DIRECCTE Grand-Est - UT des Vosges (Epinal)	DIRECCTE Grand-Est – Site de Nancy

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 2 (APAE + AAEHC)

Examen du tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe

47 postes étaient à pourvoir.

Les candidats suivants ont été sélectionnés :

Identités	Affectations
BAUDURET Marie-Christine	DAEI
GALTIER Bénédicte	DARES
BRAUN Thomas	DFAS
DEBUYS Samuel	DFAS
AUBERT Delphine	DGCS
PICARD Alexandre	DGCS
POIZAT Arielle	DGCS
AGBO Kathleen	DGEFP
YANOWITZ Marie	DGEFP
LAROSSE Catherine	DGOS
BARON Jérôme	DGS
MENANTEAU	DICOM
ARIDON Anna	DREES
LALAM Mehdi	DRH
LALLIER Françoise	DRH

LEFEVRE Delphine	DRH
ANSTETT Suzel	DRH
MENANT Isabelle	IGAS
PLUMBERT Christiane	MNC
HADENGUE Marie-Cécile	SGMAS
LUCCHINO Chantal	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes
VIVANCOS Johanne	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes
PEPIN Bruno	DIRECCTE Val de Loire
MELGRANI Marie-Hélène	DIRECCTE Corse
GUILLON Véronique	DIRECCTE Ile de France
DESPLEBIN Nadine	DIRECCTE Ile de France
PAUTROT Pascale	DIRECCTE Occitanie
OUCHEN Philippe	DIRECCTE Hauts de France
ARTAUT-DAVID Laurence	DIRECCTE Pays de Loire
GUILLET Pascale	DDCS Ain
ZENOU Delphine	DRJSCS Bourgogne Franche Comté
BARCELO Cécile	DRJSCS Ile de France
LE BARS Annick	DDCS Gard
TOMAS Véronique	DRDJSCS Pays de Loire
LEMEUNIER Reine-May	DRDJSCS Pays de Loire
FERRERE Nelcie	DDCS Var
DECOMPOIS Yannick	DJSCS Réunion
MAYET Dominique	DJSCS Réunion
LOYER Fatima	ARS Nouvelle Aquitaine
AFFRIAT Lysiane	SGAR Auvergne Rhône Alpes
BONY Véronique	ANSP
ALQUIER Cyril	Ministère de l'environnement
LANDRIEVE Philippe	Ministère de l'intérieur

La CGT regrette que l'Administration n'ait pas examiné de manière plus attentive et impartiale les dossiers que les élus et plus particulièrement ceux de la CGT lui ont présentés, aussi solides sur le plan des critères et des références que ceux qu'elle-même a sélectionnés dans sa liste initiale. La CGT rappelle que le règlement intérieur de la CAP des AAE prévoit notamment que, dans le cadre des tableaux d'avancement, la fixation des agents retenus doit se faire de manière consensuelle entre l'Administration et les élus du personnels. La CGT s'astreint dans ce cadre à ne présenter et soutenir que des dossiers solides.

Elle a obtenu qu'une mention très spéciale pour 2017 soit accordée des dossiers tels que ceux de Valérie GUERN SANDOZ (DGEFP) et Fabrice BREDON (DIECCTE Martinique). Elle regrette n'avoir pas pu étendre cette mention à d'autres dossiers aussi méritantes malgré d'âpres négociations.

Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat :

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'accueil des collègues dont les noms suivent :

Identités	Structures d'origine	Corps d'origine	Affectations
VITANI Paul	DDCS de Seine-et-Marne	Inspecteur jeunesse et sport	DGCS
AGNERAY-HERRE Virginie	Région Grand Est	Attachée principale territoriale	ARS Grand Est – Site de Chalons en Champagne
GAYE Stéphane	SIAAP	Ingénieur principal territorial	DSI
ZEPPA Agnès	Communauté de commune de la Creuse	Ingénieur principal territorial	DGCS

Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat après détachement

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'intégration dans le grade de :

Identités	Affectations
ANAT Sophie	DGCS

Examen des demandes d'intégration directe dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'intégration directe dans le grade de :

Identités	Grade d'origine	Affectations
COLAS Louis-Xavier	Directeur territorial	DGCS

Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'intégration directe dans le grade de :

Identités	Structures d'origine	Affectations
GIRADINEAU Stéphanie	Ministère de l'environnement	DGS

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 3 (AAEHC)

Examen du tableau d'avancement à l'échelon spécial

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAE HC de :

Identités	Affectations
Dominique BAUD	DDCSPP 39
Isabelle ERNY	DGS
Alain SAUTON	DRH
Laurent GENUINI	DS

Examen des mutations des attachés d'administration de l'Etat Hors classe dans le cadre du mouvement secteur travail

La CAP s'est prononcée favorablement pour la mutation de :

Identités	Affectations
CATANAS Jean-Luc	DIRECCTE UD Loiret

Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour les attachés d'administration de l'Etat Hors classe :

La CAP s'est prononcée favorablement pour l'intégration directe dans le grade de :

Identités	Structures d'origine	Affectations
GUILLE-BALLAND Claudine	Ministère de l'intérieur	DIRECCTE Grand Est
KERGROHEN Carine	Ministère de la justice	Direction des sports

Questions diverses :

Au titre des questions diverses, ont été examinées :

- La candidature d'une agente en recherche d'affectation sur un poste d'acheteur au SGAR de Corse. L'Administration a répondu que dans l'immédiat ce poste n'avait pas encore été pourvu.
- La question des postes disponibles en **infra-régional** dans les DIRECCTE qui ne sont pas soumis à la vacance nationale et font l'objet d'une répartition régionale hors CAP. C'est le cas pour la DIRECCTE des Hauts de France. La grande majorité des postes recensés par le secrétariat général de cette direction ne figurent pas dans les avis de vacances publiés en vue des CAP. Il s'avère donc que les agents susceptibles d'invoquer un motif prioritaire sont privés de cette opportunité. D'autre part, cette DIRECCTE organise en toute opacité et parallèlement aux CAP des mouvements de personnels susceptibles d'impliquer des changements de résidence administrative. Cette anomalie qui touche l'ensemble des corps servant dans les DIRECCTE et a déjà été porté à la connaissance de la DRH. L'Administration a répondu qu'elle allait examiner ce sujet.
- Une demande portant sur une cartographie des postes d'encadrement pourvus par des membres du corps des AAE sur les 3 secteurs.
- Une demande portant sur une cartographie des groupes de fonction de la partie IFSE du RIFSEEP. L'Administration a répondu qu'un bilan global allait être publié début 2017. Elle a indiqué que les sorties IRA bénéficieraient tous du même montant IFSE. La DRH a réitéré sa décision de ne pas utiliser le groupe 4 de fonction. Une mise à niveau des montants IFSE des AAE du secteur travail par rapport à leurs collègues du secteur affaires sociales devrait avoir lieu. Les notifications individuelles portant sur les groupes de fonction devraient avoir été transmis à leurs attributaires au plus tard fin mars 2017.

- A la suite de la publication de l'arrêté relatif au nombre d'emplois de conseiller d'administration, la CFDT et la CGT ont demandé que leur soit exposée dans les meilleurs délais possibles la doctrine d'attribution des postes disponibles. Ces organisations ont aussi demandé à connaître le mode d'articulation entre l'emploi de conseiller d'administration et le grade de AAE HC.
- La CFDT et la CGT ont réitéré leur demande relative à la détermination d'une doctrine d'emploi permettant aux membres du corps des AAE de connaître le type de postes sur lesquels ils peuvent postuler notamment au sein des services déconcentrés des 3 secteurs.

Vos élu-e-s à la CAP des attaché-e-s

Robert Gutierrez	01 40 56 50 19	robert.gutierrez@sante.gouv.fr
Daniel Anghelou	01 40 56 86 66	daniel.anghelou@social.gouv.fr
Olivier Roche	01 53 86 10 13	olivier.roche@social.gouv.fr
Isabelle Woiret		isabelle.woiret@direccte.gouv.fr